

De quoi s'agit-il ?

Comment renouveler

Comment l'obtenir ?

Demande



attribution

du logo PNNS*

De quoi s'agit-il ?

Procédure

sur quels documents s'appuyer ?

Comment l'obtenir ?

Ce dossier peut être téléchargé à partir des sites internet :

www.inpes.sante.fr (espace nutrition)

www.mangerbouger.fr (espace professionnel)



* Logo déposé à l'Institut national de la propriété industrielle



Informations pratiques¹

Le dossier de soumission des projets est composé de 3 fiches dont toutes les rubriques doivent être renseignées

■ **Fiche n° 1 :** Présentation de l'organisme promoteur (entreprise, collectivité territoriale, association, fondation...).

Cette fiche est destinée à faciliter les relations entre le promoteur et les personnes chargées d'instruire la demande.

■ **Fiche n° 2 :** Description simplifiée de l'action

Cette fiche est une description simplifiée, pré-codée, de l'action projetée pour laquelle vous demandez l'autorisation d'utiliser le logo du PNNS.

■ **Fiche n° 3 :** Présentation de l'action

Cette fiche permet de présenter l'action afin que le comité d'experts puisse disposer de l'ensemble des éléments utiles pour formuler son avis, en référence au cahier des charges.

Où déposer le dossier ?

Ce formulaire, complété et accompagné des supports pour lesquels la demande d'utilisation du logo PNNS est faite, doit être adressé en **4 exemplaires**,

- soit à l'**ARS** de votre région pour :
 - les associations, fondations et organismes publics présentant une action à caractère régional ou infrarégional.
- soit à l'**Inpes**² pour :
 - les entreprises publiques ou privées ainsi que les associations et fondations financées à plus de 70 % par des entreprises ;
 - les fondations, associations ou organismes publics présentant une action à vocation supra-régionale.

Les dossiers complets doivent parvenir à l'Inpes, un mois avant la date de la réunion du comité d'évaluation

Un accusé de réception vous sera délivré, vous informant de la recevabilité ou non de votre dossier. Dans la mesure où ce dernier est recevable, sa date d'instruction par le Comité national d'évaluation vous sera transmise.

Après le dépôt du dossier

Pour les demandes transmises à l'ARS,

- un premier examen est réalisé par les correspondants PNNS afin de vérifier la recevabilité de la demande. Le dossier est ensuite transmis à l'Inpes.

Instruction des demandes transmises à l'Inpes,

- les demandes recevables sont ensuite étudiées par le Comité national d'évaluation, coordonné par l'Inpes.

La réponse à la demande est notifiée par la Directrice Générale de l'Inpes.

¹ Retrouvez plus d'informations sur la procédure sur le site www.mangerbouger.fr

² Inpes – DATER – Logo PNNS – 42, boulevard de la Libération – 93203 Saint-Denis

FICHE 1 : Présentation de l'Organisme promoteur

Titre ou intitulé de l'action présentée

Préciser s'il s'agit

- d'une première demande de logo PNNS
 du renouvellement d'une action à l'identique, ayant déjà bénéficié du logo PNNS
 du renouvellement d'une action modifiée, ayant déjà bénéficié du logo PNNS (contenu, visuel, environnement, signature...)

Promoteur de l'action

Nom de l'organisme promoteur

Raison sociale

- Entreprise Publique
 Organisme ou Établissement à caractère public
 Collectivité territoriale
 Entreprise privée
 Organisme (ou Ets) à caractère privé
 Autre : Précisez

Association

Adresse postale

Code postal :

Commune :

Domaine principal d'activité

Brève description des actions majeures de l'organisme liées au champ de la nutrition durant les deux dernières années

Document à joindre en annexe

Personne responsable du dossier

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse postale :

Tél. :

Télécopie :

E-mail :

FICHE 2 : Description simplifiée de l'action

A - Caractéristiques principales de l'action

1 - Objectif général de l'action

2 - Portée de l'action

- nationale régionale départementale
 municipale locale autre : Précisez

3 - Nombre de personnes potentiellement concernées par votre action

- < 500 500 à 2000 2000 à 10000 10000 à 50000 > 50000

B - Population concernée par l'action

1 - Tout public

Population

- Population générale Population spécifique Préciser

Sexe

- Les deux Féminin Masculin

Âge

- Tous 6 -12 ans 25 - 60 ans
 < 3 ans 12 -18 ans 60 - 80 ans
 3 - 6 ans 18 - 25 ans > 80 ans
 de à ans

2 - Professionnels

- Santé Éducation Social
 Restauration Alimentation Distribution
 Autre : Précisez

3 - Lieu de l'action

- Structure scolaire. Quel type
 Structure sociale. Quel type
 Structure commerciale. Quel type
 Structure associative. Quel type
 Structure sanitaire. Quel type
 Autre Précisez

C - Supports sur lesquels le logo sera apposé

- Affiche Brochure Dépliant Audiovisuel Stand avec panneaux
- Outil de formation (Kit pédagogique, guide...) / d'intervention (Jeux...)

Précisez: _____

- Autre

Précisez: _____

Fournir la maquette de chaque document avec l'emplacement et la taille envisagés pour le logo PNNS ainsi que les illustrations du projet (couleurs, typographie, images, autres logos)

D - Mode de diffusion ou de présentation de ce(s) support(s)

- Diffusion interpersonnelle directe sans explication complémentaire
- Diffusion interpersonnelle avec dialogue
- Presse
- Audiovisuel
- Document affiché
- Dans la rue
- Dans un commerce
- Dans un local non commercial public Précisez: _____
- Dans un local non commercial privé Précisez: _____
- Autre Précisez: _____

E - Objectifs du PNNS visés par votre projet

Le programme PNNS est disponible sur www.mangerbouger.fr

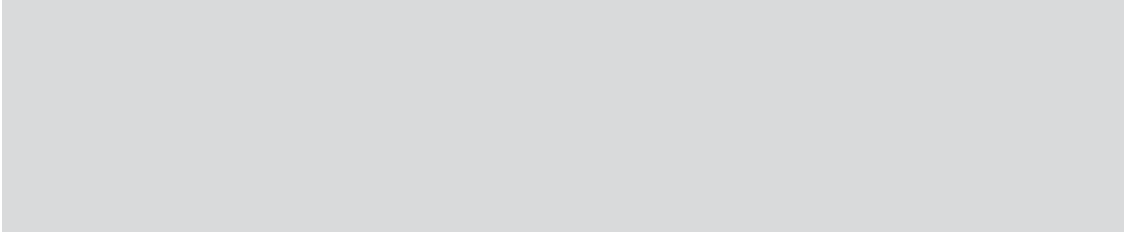
1 - Objectif(s) prioritaire(s)

- 1 Augmenter la consommation de fruits et légumes** afin de réduire le nombre de petits consommateurs de fruits et de légumes d'au moins 25 % (soit environ 45 % de la population)
- 2 Augmenter la consommation de calcium** afin de réduire de 25 % la population des sujets ayant des apports calciques en dessous des apports nutritionnels conseillés, tout en réduisant de 25 % la prévalence des déficiences en vitamine D
- 3 Réduire la contribution moyenne des apports lipidiques totaux** à moins de 35 % des apports énergétiques journaliers, avec une réduction d'un quart de la consommation des acides gras saturés au niveau de la moyenne de la population (moins de 35 % des apports totaux de graisses)
- 4 Augmenter la consommation de glucides** afin qu'ils contribuent à plus de 50 % des apports énergétiques journaliers, en favorisant la consommation des aliments sources d'amidon, en réduisant de 25 % la consommation actuelle de sucres simples ajoutés, et en augmentant de 50 % la consommation de fibres
- 5 Diminuer la consommation annuelle d'alcool par habitant** de 20 % afin de passer en dessous de 8,5 l/an/habitant
- 6 Réduire de 5 % la cholestérolémie moyenne** (LDL-cholesterol) dans la population des adultes
- 7 Réduire de 2-3 mm de mercure** la moyenne de la pression artérielle systolique chez les adultes
- 8 Réduire de 20 % la prévalence du surpoids et de l'obésité** (IMC > 25 kg/m²) chez les adultes (atteindre une prévalence inférieure à 33 %) et interrompre la croissance de la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants
- 9 Augmenter l'activité physique** quotidienne par une amélioration de 25 % du pourcentage des personnes, tous âges confondus faisant l'équivalent d'au moins une demi-heure d'activité physique d'intensité modérée, au moins cinq fois par semaine (soit 75 % des hommes et 50 % des femmes)

2 - Objectif(s) spécifique(s)

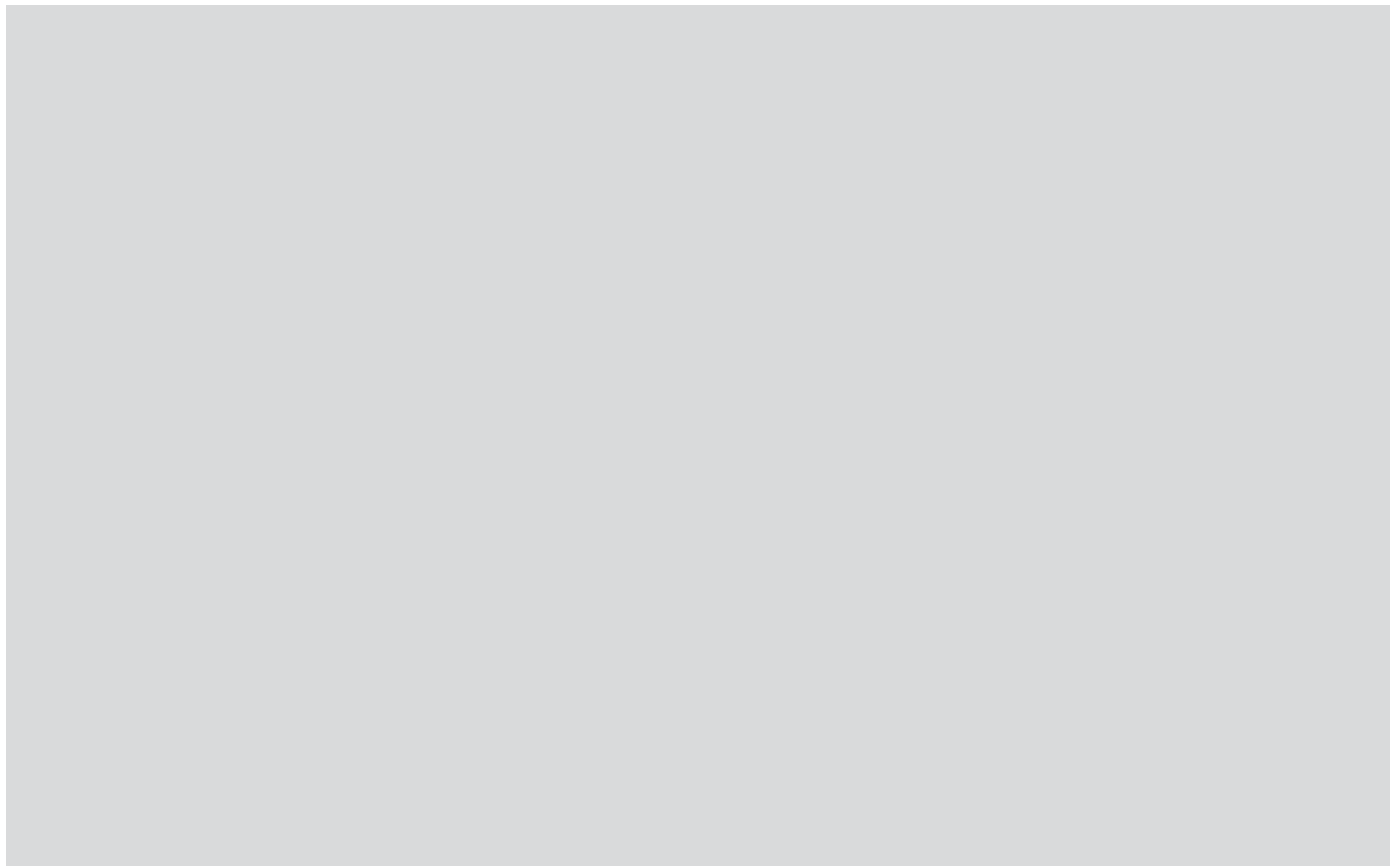
- Réduire la consommation moyenne de chlorure de sodium (sel) à moins de 8 g/personne/jour
- Diminuer la prévalence d'anémie ferriprive chez les femmes en âge de procréer à moins de 3 %
- Améliorer le statut en folates des femmes en âge de procréer, notamment, en cas de désir de grossesse, pour diminuer l'incidence des anomalies de fermeture du tube neural
- Promouvoir l'allaitement maternel
- Améliorer le statut en calcium et en vitamine D des enfants et des adolescents, et réduire la fréquence de l'anémie ferriprive chez les enfants de 6 mois à 2 ans à moins de 2 % et à moins de 1,5 % chez les 2-4 ans
- Prévenir, dépister, limiter la dénutrition des personnes âgées et améliorer leur statut en calcium et en vitamine D
- Réduire la fréquence de la déficience en iode à 8,5 % chez les hommes et 10,8 % chez les femmes
- Améliorer l'alimentation des personnes défavorisées en réduisant notamment les déficiences vitaminiques et minérales
- Protéger les sujets suivant des régimes restrictifs contre les déficiences vitaminiques et minérales/prendre en charge les problèmes nutritionnels des sujets présentant des troubles du comportement alimentaire
- Prendre en compte les problèmes d'allergies alimentaires

F - Axes principaux de votre action, en référence aux axes du PNNS

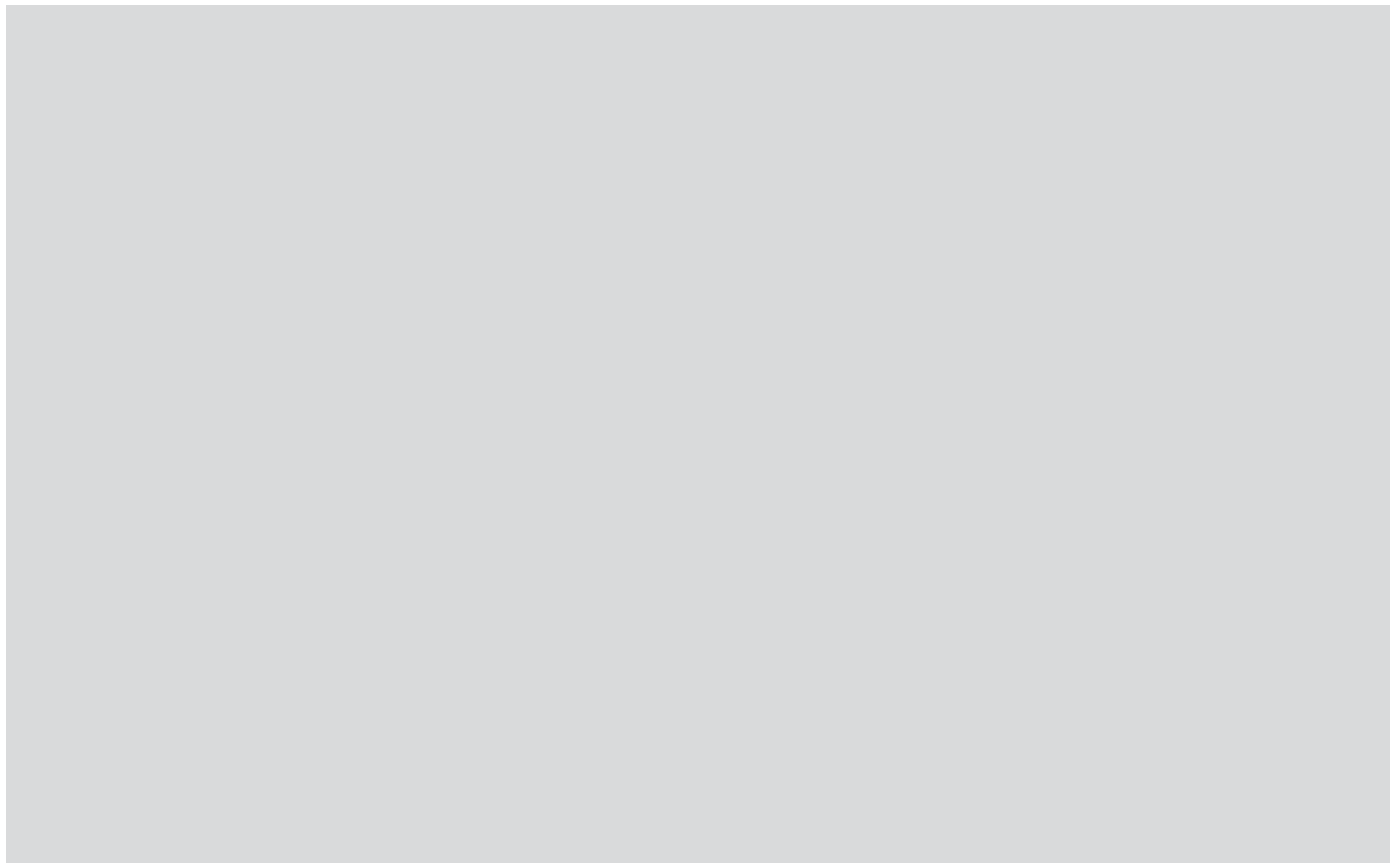
- Prévention nutritionnelle
- Dépister et prendre en charge les troubles nutritionnels dans le système de soins
- Action auprès des populations spécifiques
- Actions particulières (actions locales, action en faveur des personnes qui vieillissent, recherche et expertise, travail sur l'image du corps)
- Autres Précisez : 

FICHE 3 : Présentation de l'action

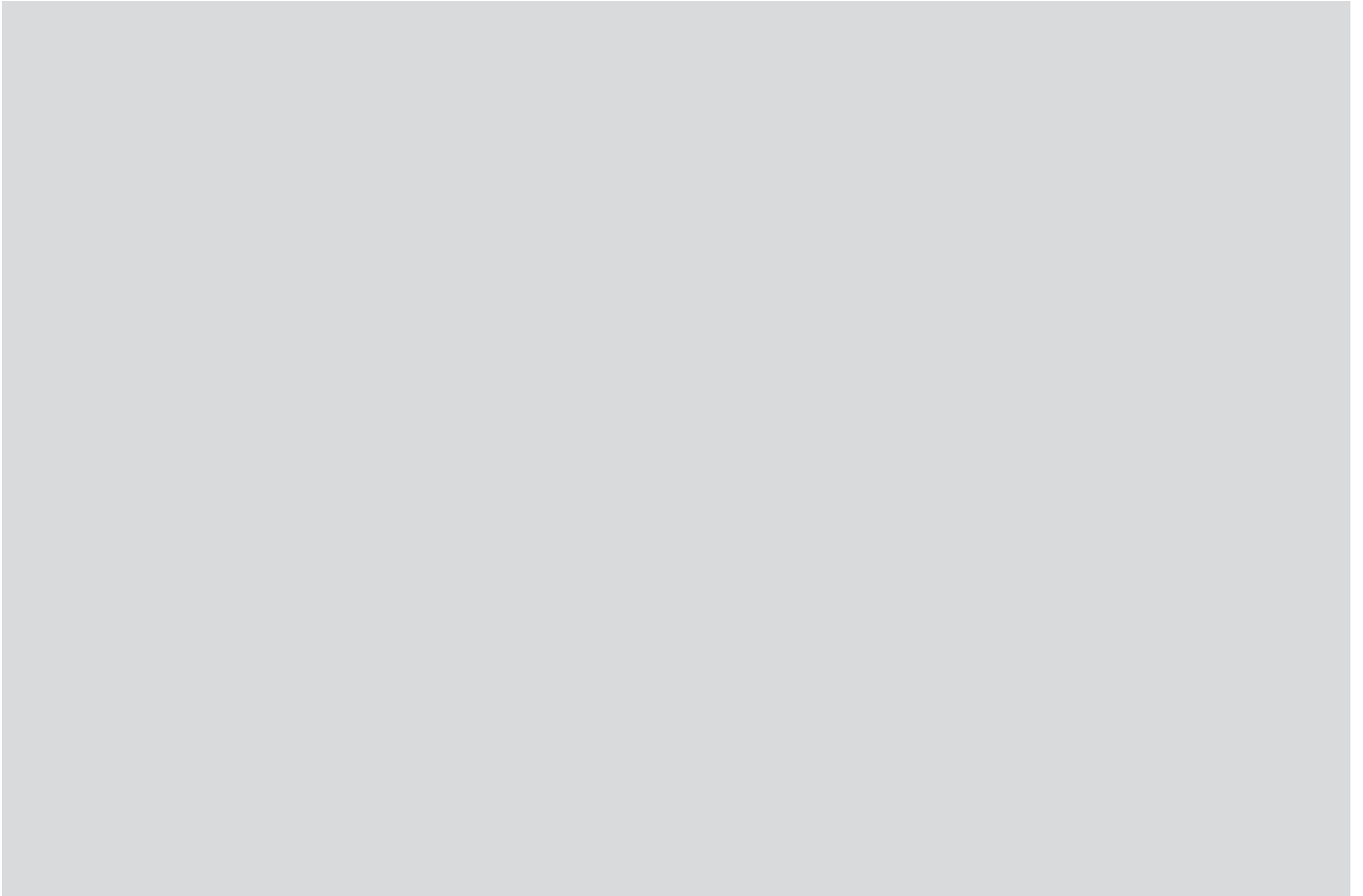
A - Résumé



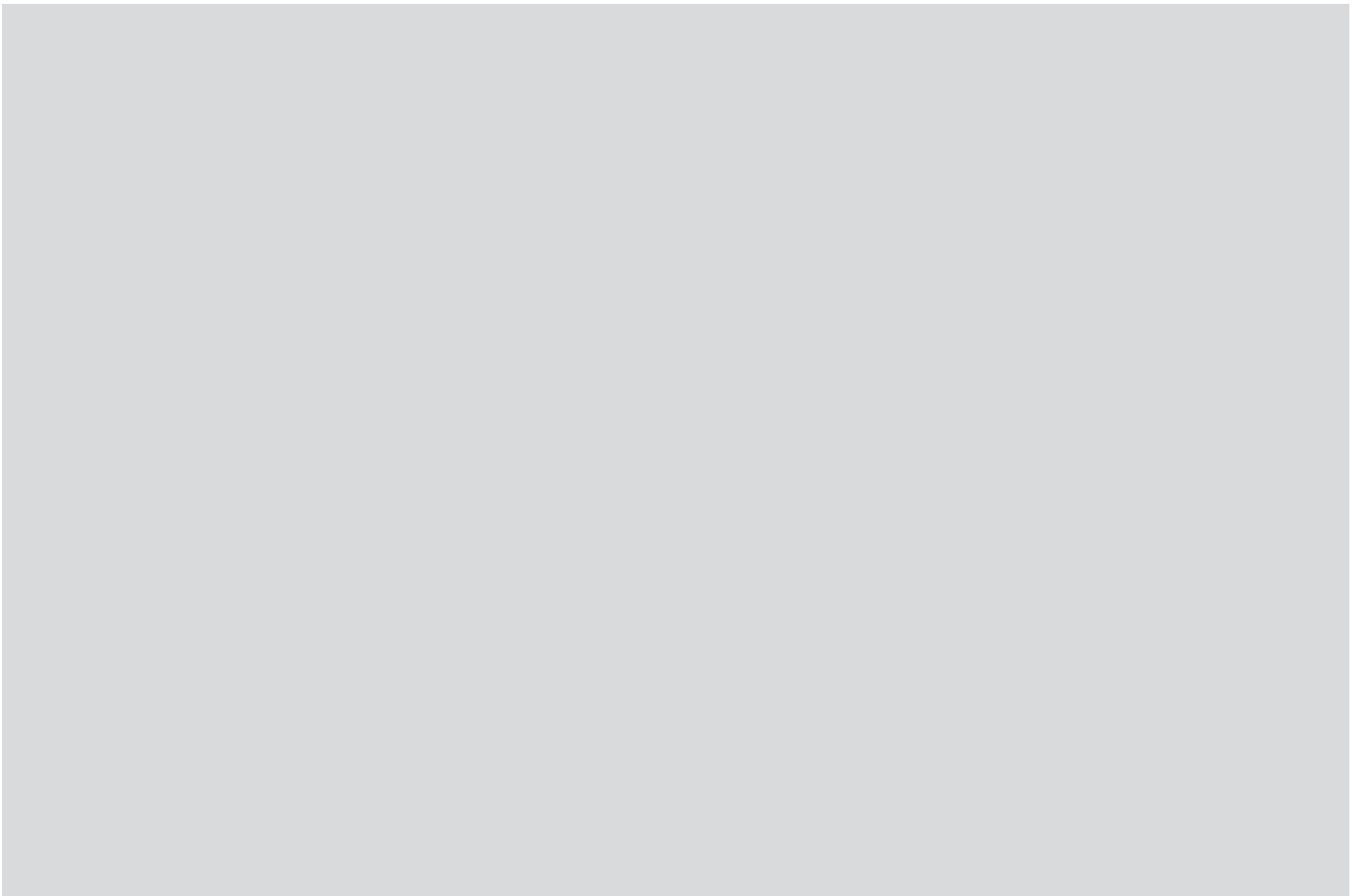
B - Situer les enjeux (origine du projet, identification des besoins, contexte de l'action)



C - Décrire et justifier l'approche choisie



D - Moyens (personnes, professionnels, bénévoles impliqués ; moyens matériels mis en œuvre...)



E - Cohérence de l'action comment cette action s'inscrit-elle en complémentarité avec les autres actions du promoteur ? Mentionnez les autres actions prévues susceptibles d'interférer avec l'action proposée)

F - Mentionnez précisément le ou les messages essentiels qui seront mis en exergue. Indiquez où ils figurent dans le dossier

G - Déroulement – Planning (étapes, durée prévisionnelle du projet, type de diffusion...)

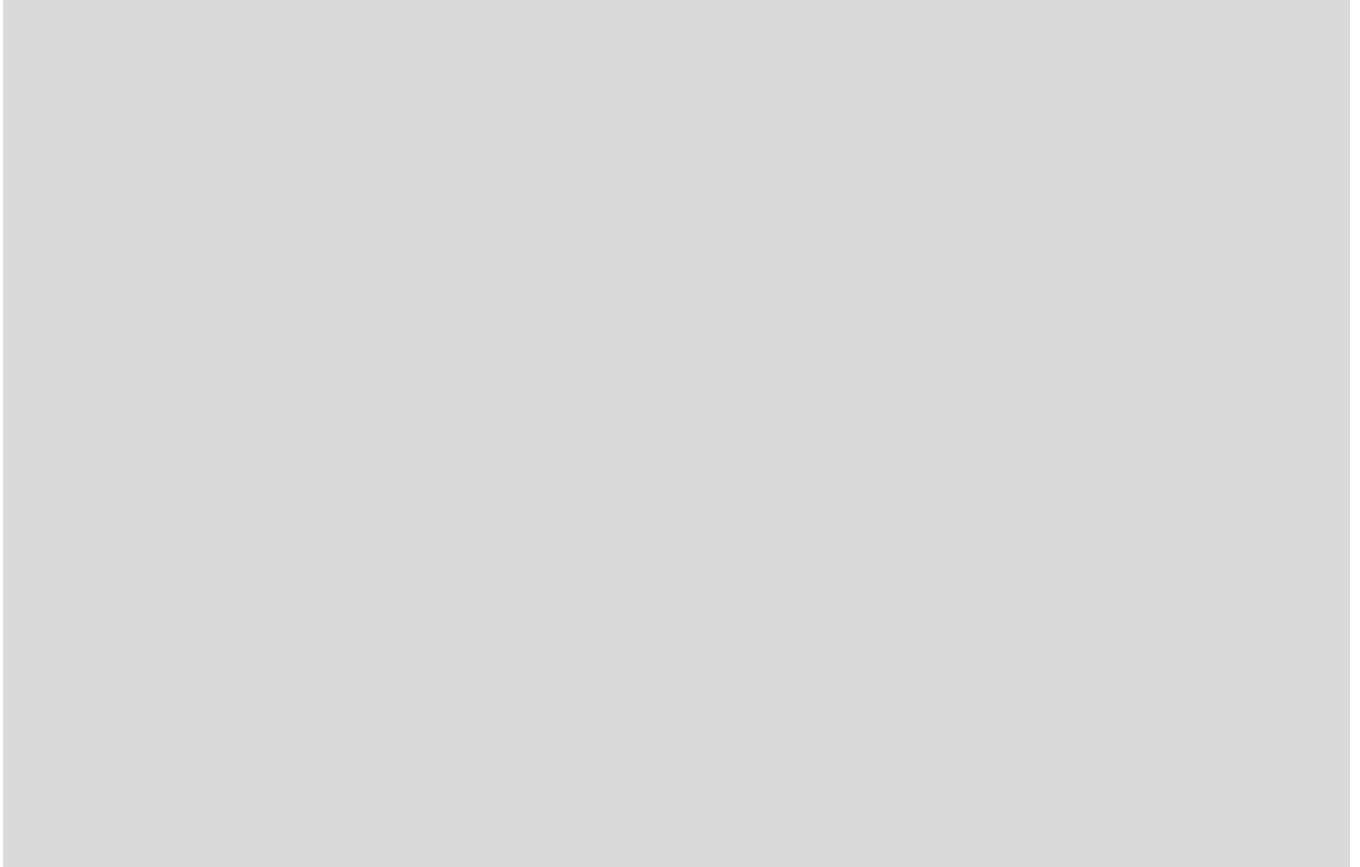
A large, empty grey rectangular area intended for the user to provide details about the project's execution, including steps, estimated duration, and dissemination type.

H - Gestion du projet (Comité de suivi, société, agence, partenaire, modalité de financement)

A large, empty grey rectangular area intended for the user to provide details about project management, including the steering committee, partner organization, agency, and financing modalities.

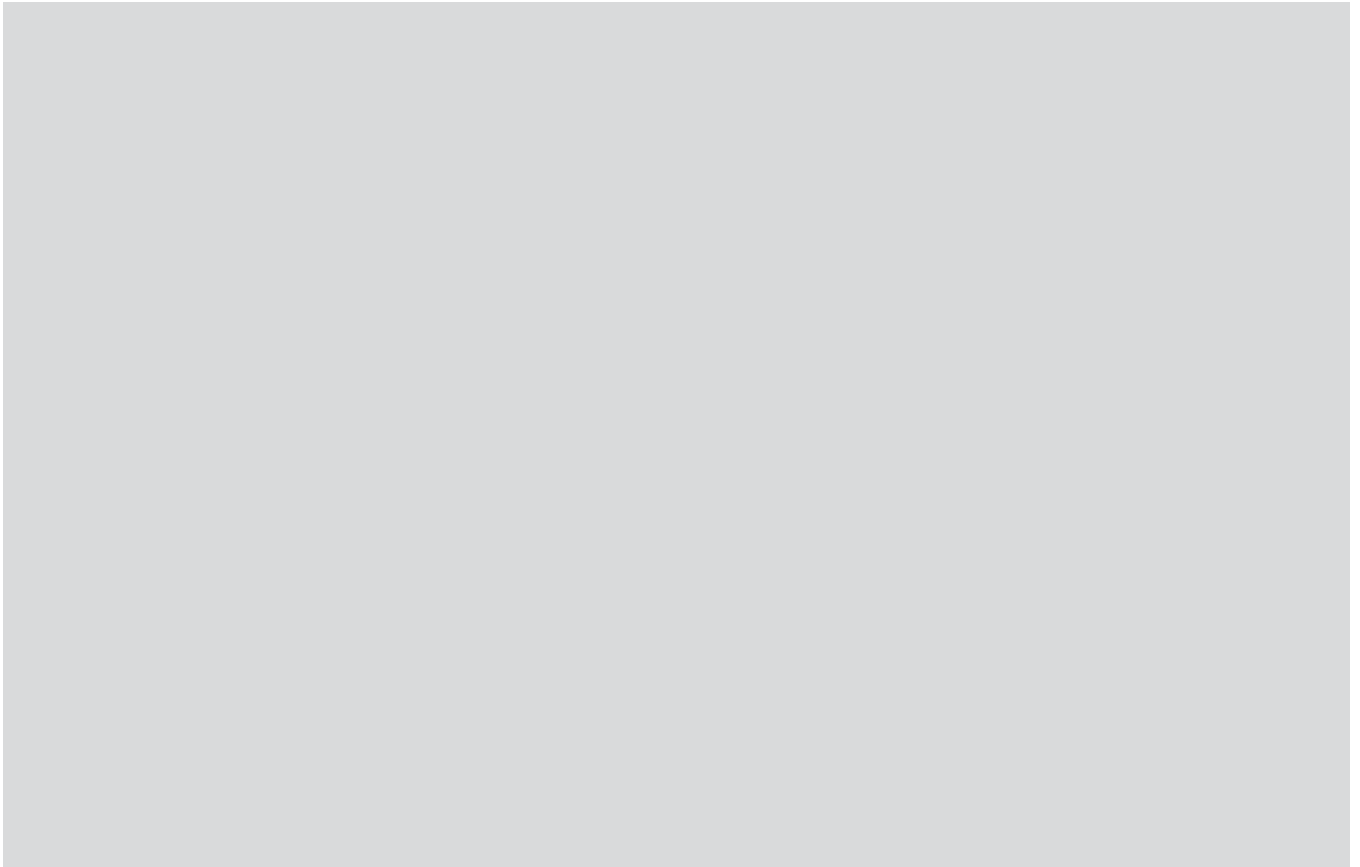
I - Évaluation

Première demande de logo PNNS (critères prévus quantitatifs et/ou qualitatifs, outils et méthodes qui seront déployés)



Demande de renouvellement (description des méthodes et outils employés, bilan de l'action réalisée, résultats au regard des critères quantitatifs et/ou qualitatifs)

Document à joindre en annexe si nécessaire



Pièces à joindre au dossier³

Tout dossier doit comprendre obligatoirement :

- 4 exemplaires du présent formulaire complété
- 4 exemplaires de chaque document ou support sur lequel le logo PNNS serait apposé

et le cas échéant

- lors d'une demande d'attribution du logo « cette action est au conforme au PNNS », joindre 4 exemplaires de l'intervention accompagnant le document ou support sur lequel le logo PNNS serait apposé
- joindre un organigramme des marques de l'entreprise et des produits que ces marques recouvrent (voir point 4.4 du cahier des charges)

Pour les associations et fondations présentant une action à caractère régional ou infrarégional

- une photocopie du récépissé de la déclaration auprès de la préfecture
- une photocopie des statuts

Pour les associations et fondations financées à plus de 70 % par des entreprises

- un document attestant d'un tel financement

Inscription de l'action/du (des) document(s) labellisé(es) dans la base de données,
disponible sur le site www.inpes.sante.fr (espace nutrition)
ou sur le site www.mangerbouger.fr (espace Professionnel)

Pour répertorier le projet labellisé dans la base de données

- J'autorise l'inscription de mon projet labellisé dans la base de données
- Je n'autorise pas l'inscription de mon projet labellisé dans la base de données

Pour la publication du (des) support(s) labellisé(s) dans la base de données

- J'autorise la publication du (des) visuel(s) dans la base de données et je l'(les) envoie sous format PDF
- Je n'autorise pas la publication du (des) visuel(s) dans la base de données

Accord pour être contacté par des promoteurs intéressés par mon projet

- J'autorise que les promoteurs intéressés par mon action ou document me contactent
- Je n'autorise pas que les promoteurs intéressés par mon action ou document me contactent

³ L'Inpes se réserve le droit de demander des pièces complémentaires si cela s'avère nécessaire.